

Il y a plusieurs Saint-Pries! en Forez, Toul porte à croire qu'il s'agit ici de Saint-Priest-la-Roche, village à trois lieues au-dessus de Roanne, et qui a dépendu de la châlellenie de Néronde. Cette dernière circonstance, vu le paragraphe précédent, établit une forte présomption en sa faveur.

Les documents qui précèdent ont été extraits des Archives du Chapitre de Beaujeu où existait jadis un tableau intitulé: *Istæ sunt acquisitiones quas fecit Guichardus...* L'expression *acquisition* a été répétée par Louvet et M. de La Carelle. Suivant nous, elle est inexacte. Prise à la lettre, elle dénaturerait complètement la portée du fait social dont les actes que nous venons de citer sont l'expression, fait que nous avons essayé de caractériser au paragraphe premier. Il y a inféodation, il y a sujétion de la part de celui qui se fait feudalaire, il n' y a pas vente; il y a accroissement de puissance, extension de suzeraineté de la part du seigneurde Beaujeu, il n'y a pas acquisition proprement dite.

Cette transformation de l'alleu en fief se prolongea bien après Guichard. Sous son petit-fils Humbert-le-Jeune, nous en trouvons plusieurs exemples.

Nous avons cité celui de la Dame d'Ailly.

Voici encore :

Arnaud de la Porte el son frère qui donnent en *alleu h* Humbert de Beaujeu, tout ce qu'ils avaient à Parigny, village situé à une lieue de Roanne, le reprennent en fief et font hommage el fidélité (1).

Etienne Gemme, Pierre Gemme et Bernard Gemme frères, ce qu'ils possédaient à Buleorum, Buleurre (je n'ai pu me rendre compte de la position), le reprennent en fief et font hommage el fidélité (2).

(1) Louvet, *Hist. Mon.* 4^e partie, chap. VII.

(2) Louvet, *Hist. Man.* 4^e partie, chap. VII.